



Programme des mercredis



Du 15 mai au 3 juillet 2024

Pour les enfants scolarisés

Dates	Matin	Après-midi
15/05/24	Activité manuelle surprise	Breakdance
22/05/24	Surprise fête des mères	Jardinage
29/05/24	La maison des oiseaux	Jeux de cible
05/06/24	Stylo à personnaliser	Jeux à la carte
12/06/24	Street art	Jardinage
19/06/24	On décore les instruments de musique	En route pour la musique
26/06/24	Parcours rigolo	Jeux autour de la jonglerie
03/07/24	Ramenez votre pique-nique et une bouteille d'eau	
	Atelier cuisine : on prépare le goûter	Jeux plein air

INFORMATIONS PRATIQUES

OBJECTIFS DU CENTRE DE LOISIRS :

- Respecter le rythme de vie des enfants
- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre à l'enfant de s'épanouir en tant qu'individu
- Éveiller la curiosité et favoriser l'ouverture d'esprit.

ACCUEIL : ALSH chemin pré de l'horloge 89310 Noyers sur Serein **03 86 82 62 02**

A LA JOURNEE OU A LA DEMI-JOURNEE :

MATIN 8H-9H30 Accueil **REPAS** : 12H30-13H30 **APRES MIDI** 13H30-14H Accueil
9H30-12H Activités 14H-17H Activités
12H-12H30 Départ 17H-18H Départ

- **Pensez à inscrire votre enfant à l'avance...**
- **Prévoir une casquette, un vêtement de pluie suivant le temps et des habits sans risque.**
- **Pensez à marquer les vêtements de vos enfants.**

LES ACTIVITES peuvent être modifiées en cas de mauvais temps ou d'imprévu.

LES REPAS : Un service de repas vous sera proposé. **Pour le mercredi, ils seront à commander ou à annuler le lundi avant 9h30** sinon ils seront facturés au prix d'achat.

INSCRIPTIONS : Vous pouvez compléter la fiche sur notre site à l'adresse suivante : <https://lc.cx/Tfuqza> et la renvoyer ensuite par mail : alshnoyers@gmail.com

RENSEIGNEMENTS au 07 72 30 51 70 ou par mail : alshnoyers@gmail.com ou les jours d'ouverture au **03 86 82 62 02** tous les jours avant 9h30.

TARIFS :

- Les tarifs sont basés sur le quotient familial.
- Les familles doivent fournir avant l'accueil, leur numéro allocataire CAF ou leur avis d'imposition ou de non-imposition de l'année.

Tranches de quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Forfait mois 1/2 journée sans repas *	Journée sans repas	Journée avec repas	Forait mois journée avec repas *	Repas
0 à 450	4,50 €	7,38 €	15,75 €	7,50 €	10,38 €	27,75 €	2,88 €
451 à 900	5,00 €	7,88 €	17,50 €	8,35 €	11,23 €	30,90 €	2,88 €
901 à 1300	5,50 €	8,38 €	19,25 €	9,20 €	12,08€	34,05 €	2,88 €
1 301 à 2 000	6,00 €	8,88 €	21,00 €	10,00 €	12,88 €	37,00 €	2,88 €
2 001 et plus	6,30 €	9,18 €	22,50 €	10,60 €	13,48 €	39,40 €	2,88 €

* Le forfait des mercredis se déclenche à la suite de 4 présences dans le même mois, par le même enfant

